

## Thème : Actualité du droit des contrats et de la responsabilité civile

**Date :** Vendredi 11 octobre 2024 de 9h30 à 12h30 et de 14h à 17h

**Lieu :** La Roche sur Yon

**Pré-requis :** être avocat, connaissances de base de la matière ciblée / **Niveau :** 2

### Objectifs :

- *Connaître les évolutions récentes du droit des contrats et de la responsabilité civile*
- *Identifier les points de vigilance*

### Méthodes mobilisées :

#### ➤ Programme :

- Actualité législative du droit des contrats
- Actualité jurisprudentielle du droit des contrats
- Actualité législative de la responsabilité civile
- Actualité jurisprudentielle de la responsabilité civile

➤ **Moyens pédagogiques :** Intervention orale interactive, remise d'un support écrit contenant une sélection de textes législatifs et de décisions de justice.

➤ **Modalités d'évaluation finale :** un questionnaire d'auto-évaluation est proposé en fin de formation afin de mesurer l'évolution des compétences et des acquis de chaque apprenant.

### Intervenant

Monsieur Valerio FORTI, Professeur de droit privé, Agrégé des facultés de droit

#### Informations importantes :

• **Date limite des inscriptions :** 15 jours au plus tard avant la formation (les séances sont susceptibles d'être annulées faute d'un nombre de participants suffisant)

• **Tarifs :** Avocats ayant plus de deux ans d'exercice : 170€ la journée de formation (hors abonnement) et 85€ pour les avocats « jeune Barreau »

Les inscriptions peuvent s'effectuer sur notre site internet [www.avocats-ecoa.fr](http://www.avocats-ecoa.fr) ou par voie postale en nous adressant le bulletin d'inscription à la formation, la copie de l'attestation de versement à l'URSSAF au titre de la formation professionnelle pour l'année 2023 ainsi qu'un chèque de règlement libellé à l'ordre de l'ÉCOA. Toute annulation doit être adressée par écrit au plus tard 4 jours ouvrés avant le début de la formation. Aucun chèque ne sera remboursé après la clôture des inscriptions.